



BONNEVILLE
Célia

Directeur d'études :
Jean Bernard CREMNITZER
Patrick DE JEAN

Description du projet :

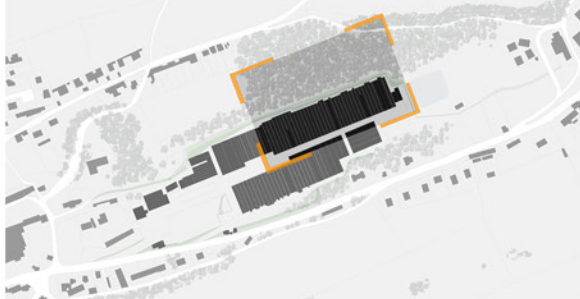
La problématique du projet porte sur la reconversion des anciennes usines aujourd'hui abandonnées tout en tenant compte des préoccupations contemporaines (économie, questions environnementales, sociales et architecturales).

Actuellement, la ville de Bolbec se questionne sur le devenir de l'ancienne usine de textile Desgenétais de 10 ha, partiellement réinvestie par diverses activités (notamment des PME). Cette usine est dissimulée de l'espace public par la topographie et la végétation [1], et se trouve à 1km du centre-ville. En s'appuyant sur une stratégie de réhabilitation, dépollution des sols et dynamisation du site, un premier travail urbain a été réalisé : comment révéler ce site et comment le lier au centre-ville qui aujourd'hui, s'étend vers l'usine. Un pôle ouest dynamique, attractif et ouvert sur l'espace public a été imaginé regroupant diverses activités (dont les existantes). Un pôle est, plus intime par la topographie plus "fermée" qu'à l'ouest, et la végétation qui l'entoure (forêt au nord) paraît approprié pour recevoir un ensemble de logements "co-housing" (= logements individuels complétés par des parties collectives telles que des espaces polyvalents, de stockage, des buanderies, ateliers, chambres d'amis, ...) - la ville ayant besoin de logements.

Dans un deuxième temps, le projet s'est focalisé sur la transformation d'un bâtiment situé au nord de la partie est en un ensemble de 48 logements [1, 2 et 3]. Il est doté d'une façade de 176m de long rythmée par des sheds [6], et d'une structure amovible : de fins poteaux en fonte peuvent être déplacés le long d'imposantes poutres tant que l'entraxe n'excède pas 7 m. Suite à un diagnostic, une analyse des atouts et contraintes du bâtiment, un important travail sur la structure a été effectué. Elle va venir rythmer les logements, les agencer. Il a également fallu réfléchir à l'apport de lumière dans ce vaste bâtiment (176 x 44m). La question des couvertures permettant de conserver l'esprit du shed a été évoquée [4]. Une recherche sur la protection des espaces privés par rapport aux espaces collectifs et publiques a été réalisée par diverses mises à distances grâce au mobilié intérieur [5], à des cheminements piétons collectifs, à une double façade réservée aux espaces collectifs [3], et à des espaces semi-intérieur/semi-extérieur bordée par des panneaux en bardage bois ajouré, coulissants permettant aux habitants d'ouvrir ou non leur logement sur l'espace collectif [4].

VIVRE SOUS DES SHEDS, Bolbec, 76

1. Etat Actuel - Plan Masse



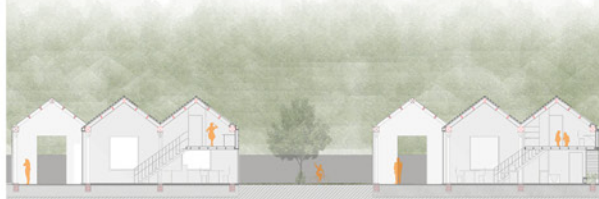
2. Etat Projeté - Plan Masse



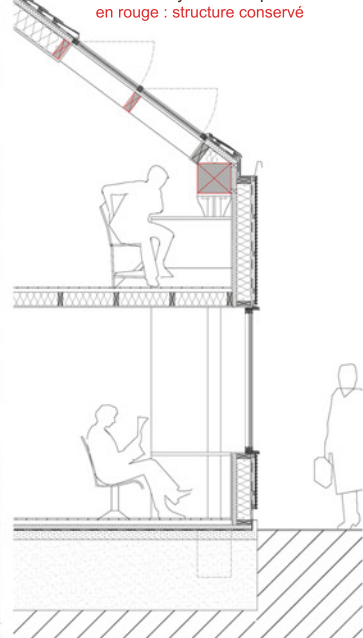
3. Etat Projeté - Plan Coupé
en rouge, structure conservé



4. Etat Projeté - Coupe AA



5. Etat Projeté - Coupe détaillée
en rouge : structure conservé



6. Etat Actuel - Façade du bâtiment conservée, seul un shed sur 10 sera détruit pour créer des cheminements piétons et ainsi des accès aux logements



Qualité architecturale

Préserver l'identité du lieu

- Valorisation de l'existant et de l'esprit industriel du site : réhabilitation en conservant les particularités de chaque bâtiment
- Réinterprétation du patrimoine industriel dans les formes et avec les matériaux utilisés
- Lier le site avec ses environs, la forêt et le centre-ville via un aménagement paysagé
- Possibilité d'agrandir les logements, de les adapter aux futurs occupants grâce à la structure amovible

Qualité de la vie sociale

Valorisation d'un pôle attractif et dynamique et d'un type d'habitat : le co-housing

- Site s'inscrivant dans la politique de la ville visant à étendre son centre-ville vers l'est en y mêlant des activités pour le rendre attractif et le révéler, et des logements pour répondre aux besoins de la ville
- Un maillage permettant de restructurer le site par diverses voies : une voie publique centrale traversant le site d'ouest en est, accessible aux véhicules, cyclistes, et piétons ; et des voies piétonnes publiques ou collectives orientées nord-sud
- Co-housing comportant divers types de logements individuels (du T2 au T5) et des parties communes permettant de renforcer les liens entre les habitants, ainsi que de permettre au logement de bénéficier d'espaces supplémentaires

Respect de l'environnement

Utilisation de ressources matérielles et techniques disponibles à proximité

- Dépollution des sols par la phytoremédiation, technique moins coûteuse qu'une extraction des sols et permettant de réinvestir le site progressivement, un atout pour la ville dont les moyens financiers sont faibles.
- Réutilisation de l'existant (des bâtiments en bon état à forte valeur patrimoniale et de la voie centrale existante)
- Bâtiment compact, ce qui permet de créer des logements mitoyens, un bénéfice pour la consommation d'énergie